



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Travail : services extérieurs

Question écrite n° 6213

Texte de la question

M. Philippe Mathot appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle sur la suppression d'un poste de contrôleur du travail dans le département des Ardennes. Cette suppression intervient alors même que la comparaison entre l'effectif théorique des agents de catégorie B de la DDTEFP des Ardennes et l'effectif équivalent temps plein faisait apparaître un poste vacant. Le département ne compte plus actuellement que deux contrôleurs. Compte tenu de la situation de l'emploi dans les Ardennes, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour remédier à cette situation préjudiciable pour les salaires du département.

Données clés

Auteur : [M. Mathot Philippe](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6213

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : travail, emploi et formation professionnelle

Ministère attributaire : travail, emploi et formation professionnelle

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 1993, page 3289